

Signature de la convention avec le Grand-Duché de Luxembourg

Discours du Prof. Dr. De Wever, président du Conseil d'Administration du Centre Antipoisons

Madame la Ministre de la Santé du Grand-Duché de Luxembourg,

Mevrouw de Minister van Sociale zaken en volksgezondheid,

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes heureux de concrétiser aujourd'hui par une convention une collaboration de longue date entre notre Centre Antipoisons et le Grand-Duché de Luxembourg. Depuis que le Centre existe, nos médecins répondent bien volontiers aux collègues luxembourgeois confrontés à un problème d'intoxication.

Le numéro du Centre n'était toutefois pas diffusé dans le public et aucune institution n'était désignée pour recevoir la composition des produits mis sur le marché au Grand- Duché.

A présent, le Centre belge pourra accéder aux composition des produits commercialisés au Luxembourg et étendre ses services à l'ensemble de la population luxembourgeoise.

La semaine dernière, lors du dernier congrès de l' Association européenne des Centres antipoisons, le professeur Simon Thomas a souligné à quel point le rôle des Centres antipoisons en santé publique était mal connu.

Je vais donc en quelques mots vous en résumer l'essentiel.

Pour vous mettre directement dans l'ambiance d'une journée au Centre Antipoisons, je vous propose de regarder ensemble une courte vidéo. Nous avons choisi de passer la bande son en anglais pour des raisons pratiques.

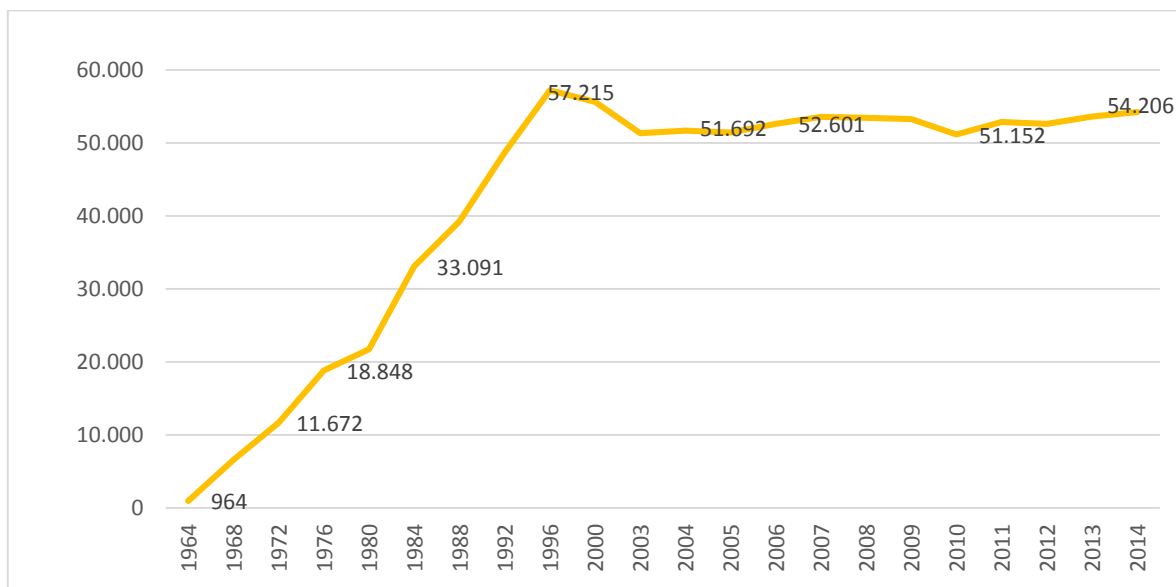
PROJECTION VIDEO (2'' 40)

La réponse aux appels est donc au cœur de notre travail et nous permet de contribuer à une meilleure gestion des ressources en santé publique.

Un papa désemparé appelle le Centre Antipoisons ; son petit garçon de trois ans vient de boire à la bouteille d'eau dans laquelle il avait transvasé un fond d'eau de javel de ménage. L'enfant pleure, saisi par le goût inhabituel de la limonade. Le médecin du Centre Antipoisons peut

se montrer rassurant. Il conseille au papa de ne pas faire vomir l'enfant et de lui donner de l'eau à boire pour atténuer l'effet irritant de l'eau de javel. L'enfant ne risque que quelques troubles digestifs et peut rester à la maison.

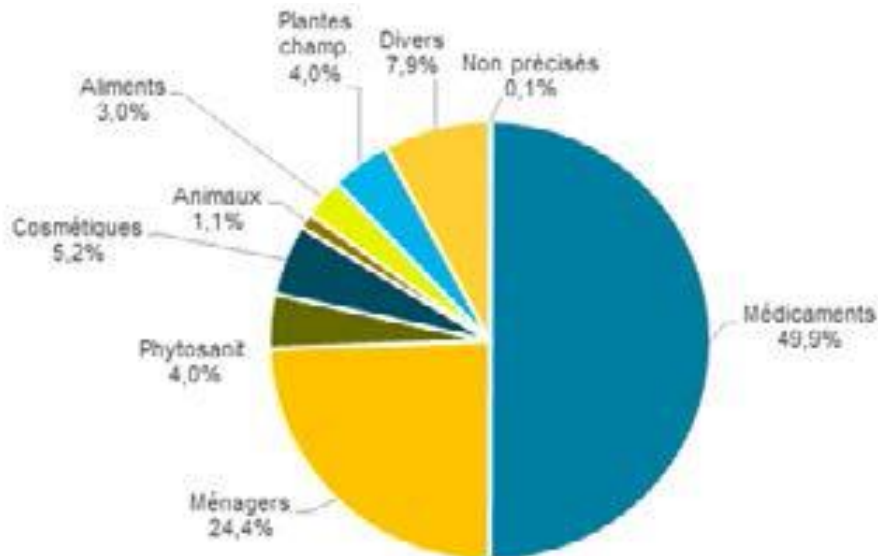
Voilà un des 54.206 appels que le Centre Antipoisons a reçu l'année dernière. Car à l'ère des réseaux sociaux, le téléphone reste un moyen simple et pratique de venir en aide aux personnes. Evaluer la situation, éviter la surcharge des urgences par des cas bénins et conseiller l'hospitalisation immédiate des cas vraiment grave est un travail de régulation donc l'importance humaine et économique mérite d'être soulignée.



Vous vous demandez peut-être pourquoi le téléphone sonne 149 fois par jour au Centre Antipoisons ? L'année dernière, près d'un appel sur deux concernait des accidents avec des médicaments. Et les produits d'entretien comme l'eau de javel sont responsables d'un appel sur 4.

Une institutrice appelle le Centre Antipoisons. Durant un voyage scolaire en autocar, un des enfants a emporté la plaquette de pilules contraceptives de sa maman et les a équitablement distribuées comme des bonbons à ses petits camarades.

Le car ne devra pas faire un détour par l'hôpital : l'ingestion d'une ou deux pilules contraceptives par un enfant ne donne en général aucun symptôme et n'a aucune conséquence sur le développement hormonal que ce soit chez les petits garçons ou chez les petites filles.

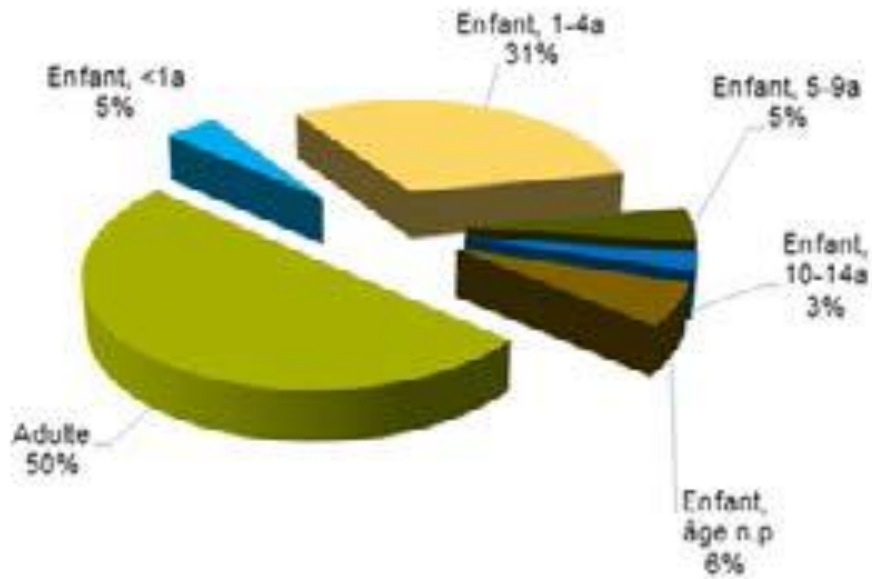


La tâche principale du Centre Antipoisons est de répondre 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, au public, aux médecins et autres professionnels de la santé en Belgique et, dès à présent au Grand-duché de Luxembourg. Tous les appels sont traités par des médecins qui donnent au moment de l'appel une évaluation de la gravité de l'intoxication, des symptômes possibles ainsi que des indications sur le traitement et les analyses à effectuer.

Il n'y a pas de secret : le comportement d'exploration des jeunes enfants conduit parfois à des accidents et ce sont les moins de 4 ans qui forment le principal groupe à risque. En raison des faibles quantités ingérées, ces accidents se terminent généralement bien.

Tous les appels ne sont pas aussi anodins.

Il y a malheureusement aussi des médicaments et des produits toxiques à faible dose qui peuvent mettre la vie d'un enfant en danger : c'est le cas par exemple des produits corrosifs auxquels nous nous intéressons beaucoup pour le moment.



Le rôle du Centre Antipoisons ne se limite pas à l'aide médicale urgente. Il répond également à des demandes d'information ou à des questions de prévention.

« La direction d'une école contacte le Centre Antipoisons. L'école voudrait installer un petit jardin et des buissons à côté de l'aire de jeu et voudrait savoir quelles plantes choisir. Une bonne question car les jeunes enfants sont fort attirés par les fleurs ou les plantes à baies. Certaines sont irritantes ou toxiques et sont à éviter. »

Le Centre Antipoisons dispose bien sûr d'une documentation importante interne et externe.

La réponse aux appels est à la base d'une activité de toxicovigilance qui nous tient particulièrement à cœur. Détecter des situations présentant un risque nouveau ou inacceptable pour la santé et proposer des mesures pour les contrôler fait partie de nos missions.

Je vous remercie pour votre attention et je donne la parole à notre ministre de la Santé, madame Maggie De Block.